

## INTRODUCTION

Une femme qui écrit à son mari absent. Qu'elle soit reine et vêtue de drap d'or ne change rien à une scène parfaitement conventionnelle qui semble défier le temps et les modes, du moins avant que les prodiges technologiques de la téléphonie et de l'internet ne bouleversent d'immémoriaux us et coutumes. En couverture du présent ouvrage, cette miniature de Jean Bourdichon provient d'un de ces recueils de lettres d'art dont le Moyen Âge finissant s'est montré si friand. Il s'agit en l'occurrence de onze *Epistres en vers français*, censées être écrites par la reine Anne de Bretagne en l'honneur de Louis XII « absent », mais composées en réalité par les poètes de la cour entre 1509 et 1512. L'opuscule soigneusement calligraphié et enrichi de onze peintures de Bourdichon – soit une par épître – fut offert au roi pour lui rappeler l'amour que lui portaient à la fois la reine et son royaume<sup>1</sup>. Trois miniatures présentent Anne de Bretagne en épouse languissante, dans le goût des *Héroïdes* d'Ovide, récemment remises à la mode par Octovien de Saint-Gelais.

La scène figurée en regard de la troisième épître ne manque pas d'intérêt, malgré un charme un peu mièvre. Éclairée par une violente lumière frontale, mais les yeux perdus dans le lointain, rêvant à son mari, la reine vient d'achever une lettre-missive à sa table de travail. Ses dames de compagnie, assises dans un coin, font tapisserie (au sens propre) et conversent gaiement. Au fond, la porte vient de s'ouvrir, et, introduit par un maître d'hôtel, s'approche un messenger encore à cheval, certainement porteur des nouvelles d'Italie. Bref, l'artiste a su rendre en une seule image toute l'illusion de la correspondance, et pas seulement l'acte épistolaire.

Le tableau est plein d'in vraisemblances. D'emblée, la reine semble avoir déjà répondu à une lettre qu'elle n'a pas encore reçue, mais surtout, elle ne devait guère écrire elle-même, comme la plupart des Grands de son monde,

1 Parmi les textes, on note les épîtres « composées » par les trois États du royaume, sous la plume de Jean d'Auton. Sur le recueil : Jennifer Britnell, « L'épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : le manuscrit Fr. F.V. XIV.8 de Saint-Petersbourg », *L'Analisi linguistica e letteraria*, t. 8/1-2 (2000), p. 459-484 ; Jonathan Dumont et Alain Marchandisse, « Le manuscrit Fr. F. V. XIV, 8 de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg au prisme de l'analyse historique et littéraire », dans *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, dir. Ludmila Evdokimova et Victoria Smirnova, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 43-63. Sur le genre de la lettre en vers : Yvonne LeBlanc, *'Va, lettre, va'*, *The French Verse Epistle (1400-1500)*, Birmingham [Alabama], Summa Publications, 1995.

et – sauf exception – préférerait dicter ses lettres. À bien observer le décor, on s'aperçoit d'ailleurs qu'elle écrit sur une table à tréteaux, posée en équilibre sur une estrade et recouverte d'une coquette nappe bleue ; or on n'écrit pas sur une nappe, un support mou, d'autant qu'on risquerait de la tacher de sépia. La présence d'un petit couteau-grattoir montre que la reine utilise du parchemin, et non du papier comme c'est pourtant l'usage pour les lettres-missives ; le format du document, plus large que haut (*carta non transversa*), correspond de toutes façons plus à un bref mandement qu'à une lettre, et ne pourrait évidemment contenir les interminables épîtres en vers qui composent le recueil.

8 En réalité, la miniature, loin de représenter une scène plus ou moins intimiste, met en lumière un des éléments essentiels de la majesté royale et de l'exercice du pouvoir : l'échange de lettres. En costume de cour, Anne de Bretagne est assise sous un dais de drap d'or, au centre d'une pièce, où les tapisseries et les vitraux arborent son emblématique personnelle (ses armes, son chiffre et la cordelière) ainsi que les couleurs du roi (le rouge et le jaune). Elle se tient dans l'attitude classique des souverains au milieu de leur cour. L'originalité de la scène, c'est qu'ici, il n'y a personne pour faire face à la reine – tous les personnages se trouvent sur le côté – , une manière de manifester l'absence du roi. La correspondance n'est-elle pas justement un dialogue *inter absentes* ? C'est donc par ses nombreuses invraisemblances, toutes volontaires, que la peinture illustre le mieux ce que représente le fait d'écrire une missive en milieu curial : il s'agit avant tout d'un geste politique, d'un acte public, et la correspondance s'affirme bien comme un outil de pouvoir, de représentation et de gouvernement.

#### UN CHAMP HISTORIOGRAPHIE OUVERT

Malgré toute sa richesse, la dimension politique de l'épistolaire au Moyen Âge reste un terrain peu défriché, voire complètement sous-exploité, et il en va d'ailleurs de même avec l'ensemble du champ épistolaire. Le constat, à vrai dire, n'est pas neuf : en 1976, Giles Constable déplorait déjà que « l'étude sérieuse des lettres et des collections de lettres en tant que type de source historique est l'une des branches les moins développées de l'historiographie médiévale<sup>2</sup> ». Le

---

2 Giles Constable, *Letters and Letter-collections*, Turnhout, Brepols, coll. « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », n° 17, 1976, p. 7. Parmi les travaux anciens, on note par exemple : Georg Steinhausen, *Geschichte des deutschen Briefes*, Berlin, R. Gaertners, 1889-1891, 2 vol., ainsi que *Privatbriefe des Mittelalters*, Berlin, s.n., 1899-1907, 2 vol. ; Jean Leclercq, « Le genre épistolaire au Moyen Âge », *Revue du Moyen Âge latin*, II (1946), p. 63-70.

genre épistolaire intéresse en revanche, et depuis longtemps, les historiens des autres périodes, notamment de l'Antiquité<sup>3</sup> et de la période moderne<sup>4</sup>, ainsi que les littéraires, toutes périodes confondues. On ne dispose, pour le Moyen Âge, d'aucune vue d'ensemble du genre épistolaire, ce qui n'empêche pas, bien entendu, des études ponctuelles, des éditions de texte et des initiatives tout à fait intéressantes. Des travaux novateurs ont ainsi concerné l'*Ars dictaminis* en Italie<sup>5</sup>, ou, dans un tout autre registre, la correspondance érotique, comme les *Lettres des deux amants* et celles d'Abélard<sup>6</sup>. Des corpus documentaires ont suscité également une réflexion nouvelle : c'est en particulier le cas des recueils de lettres du haut Moyen Âge occidental<sup>7</sup>, et, à l'autre extrémité de la période, des fonds de correspondances diplomatiques liés aux premières guerres d'Italie<sup>8</sup>.

- 3 Depuis 1998, le programme *Epistulae Antiquae* a ainsi organisé sept rencontres internationales, dont les cinq premières sont désormais éditées.
- 4 On peut citer, entre autres : *Der Briefim Zeitalter der Renaissance*, éd. Franz Josef Worstbrock, Weinheim, Acta humaniora, 1983 ; *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, dir. Heinz-Dieter Heimann et Ivan Hlavacek, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998 ; « L'épistolaire au XVI<sup>e</sup> siècle », n° 18 des *Cahiers Saulnier*, 2001 ; Luc Vaillancourt, *La Lettre familière au XVI<sup>e</sup> siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion, 2003 ; Guy Guedet, *L'Art de la lettre humaniste*, Paris, Champion, 2004 ; *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser et Antony McKenna, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2006. Depuis 1988, paraît une remarquable revue consacrée à la question : *Épistolaire, Revue de l'A.I.R.E* (Association interdisciplinaire de recherche sur l'épistolaire).
- 5 Martin Camargo, *Ars dictaminis, ars dictandi*, Turnhout, Brepols, coll. « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », n° 60, 1991 ; Malcolm Richardson, « The *ars dictaminis*, the Formulary, and Medieval Epistolary Practice », dans Carol Poster et Linda C. Mitchell, *Letter-Writing Manuals and Instruction from Antiquity to the Present*, Columbia, University of South Carolina press, 2007, p. 52-66 ; Benoît Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval : Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome, 2008.
- 6 *Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2007 ; *Lettres des deux amants, attribuées à Héloïse et Abélard*, éd. et trad. Ewald Könsen et Sylvain Piron, Paris, Gallimard, 2005. Sur une réflexion plus générale : Étienne Wolff, *La Lettre d'amour au Moyen Âge*, Paris, Aubin, 1996.
- 7 *L'Antiquité tardive dans les collections médiévales*, dir. Stéphane Gioanni et Benoît Grévin, Rome, École française de Rome, 2008 ; *Les Lettres austrasiennes*, éd. Bruno Dumézil et Thomas Liénhard, Paris, Les Belles Lettres (à paraître) ; Salvador Iranzo, *Estudios sobre la epistolografía visigótica* (à paraître).
- 8 Sur ce point, Laurent Vissière, *Louis II de La Trémoille ou la Découverte de l'Italie (1480-1525)*, Thèse de l'École nationale des chartes, 2000, 4 vol. (édition et commentaire des 340 lettres connues de la correspondance italienne de La Trémoille) ; « Une amitié hasardeuse. Louis de La Trémoille et le marquis de Mantoue (1495-1503) », dans *Louis XII en Milanais*, Actes du colloque de Tours (30 juin-3 juillet 1998), dir. Philippe Contamine et Jean Guillaume, Paris, Champion, 2003, p. 149-171 (analyse d'une correspondance particulière conservée en quasi-totalité) ; « Correspondances et divergences : tâtonnements épistolaires à l'occasion des premières Guerres d'Italie », dans *Les Correspondances en Italie. II : Formes, styles et fonctions de l'écriture épistolaire dans les chancelleries italiennes (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*,

Les usages mêmes de la lettre ont été réévaluées, qu'elle soit outil de réflexion philosophico-politique<sup>9</sup> ou de combat<sup>10</sup>. Ce regain d'intérêt pour l'épistolaire, très sensible, se marque par une série de récents programmes européens, comme « Les correspondances en Italie », lancé par Paolo Cammarosano et l'École française de Rome ou l'ANR-DFG « *Epistola*. La lettre en péninsule Ibérique et dans l'Occident latin : héritages et transformations d'un genre littéraire (IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles) », initiée par Thomas Deswarte et Klaus Herbers.

Conçu dans le cadre de l'IUF, le présent programme entend initier une réflexion générale sur les rapports de la lettre et du politique à travers l'ensemble du Moyen Âge. Une question dont tout historien saisit l'importance, mais qui n'a guère été l'objet d'études soutenues. Le genre de « l'épistolaire politique » fait partie de ces objets qui semblent parfaitement connus, mais dont on s'avère bien en mal d'offrir une définition précise<sup>11</sup>. Qu'est-ce qu'une lettre politique ? Qu'est-ce qui la différencie d'un autre type de document épistolaire ? Et revêt-elle d'ailleurs une forme immuable ? Ces interrogations appellent plusieurs remarques. D'emblée, il faut reconnaître que l'épistolaire est un genre mouvant et protéiforme, qui regroupe aussi bien des textes littéraires à portée philosophique ou littéraire – en un mot des *lettres d'art* –, des actes administratifs ou de gouvernement, qui portent différents noms – *lettres patentes*, *lettres closes*, *lettres de par le roi*... –, et enfin des écrits à caractère plus ou moins privé que deux personnes s'échangent pour s'informer, demander des conseils, donner des ordres, ou simplement garder le contact.

10

#### UNITÉ ET VARIATIONS DE L'ÉCRITURE ÉPISTOLAIRE

Pour les hommes du Moyen Âge, la missive revêt fréquemment un caractère littéraire, dont témoigne toujours la polysémie du mot *litterae* qui signifie, en latin comme en français : les lettres de l'alphabet, les lettres qu'on envoie et

---

Actes du colloque international de l'EFR (20-21 juin 2011), dir. Paolo Cammarosano et Stéphane Gioanni, Trieste, CERM, 2013, p. 371-397 ; « Lettere scritte, lettere stampate della campagna di Gaston de Foix (1511-1512) », dans *1512. La Battaglia di Ravenna, l'Italia, l'Europa*, Actes du colloque de Ravenne (18-20 octobre 2012), dir. Dante Bolognesi, Ravenna, Lanzo, 2014, p. 237-252.

9 Frédérique Lachaud et Lydwine Scordia, *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen, Publications de l'université de Rouen et du Havre, 2007 ; Stéphane Péquignot, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009.

10 On peut citer en particulier : Bernard Guenée, « Les campagnes de lettres qui ont suivi le meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (septembre 1419-février 1420) », dans *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2009, p. 455-477.

11 G. Constable, *Letters and Letter-collections*, *op. cit.*, p. 11-25.

les belles-lettres. En fait, l'épistolaire possède ses *lettres de noblesse* depuis au moins Cicéron et Pline, si ce n'est Platon, et il se trouve animé par des règles peu nombreuses et presque infrangibles<sup>12</sup>. Du point de vue formel, le message écrit comporte évidemment une adresse, une salutation et une souscription ou signature ; son écriture affiche aussi quelques exigences, notamment la *brevitas* que les auteurs soulignent volontiers et qui demeure sinon toujours sous-jacente. Telles sont les normes minimales de la communication épistolaire, que les collections de lettres conservées par les *dictatores*, puis par les traités d'*ars dictaminis* à partir du XII<sup>e</sup> siècle, visent à maintenir. Dans un Moyen Âge qui redoutait toutes les révolutions, fussent-elles littéraires, insistons sur cette stabilité des normes de la communication comme élément distinctif de la lettre. Derrière cette façade, on découvre cependant une multitude de variations plus ou moins subtiles. Selon leur nature, les textes conservés ne suivent évidemment pas les mêmes critères formels ou stylistiques : les épîtres les plus ambitieuses sont souvent en vers et non en prose, en latin et non en langue vernaculaire, copiées enfin sur parchemin avec une écriture ornementée, des encres de couleur, et même enluminées. En outre, plus on s'avance dans le cours du temps, et plus l'écrit se vulgarise : les immenses corpus de correspondances vernaculaires que l'on conserve pour les derniers siècles du Moyen Âge témoignent de règles qui relèvent sans doute plus de l'oral et de l'art de la conversation que de l'écrit et de l'*ars dictaminis*. Il n'empêche que la lettre, même rapide ou peu élaborée, conserve une forme clairement identifiable.

Pour parler d'épistolaire politique, la question-clé consiste surtout à savoir de quel type d'échange fait partie la lettre étudiée. Nombre de messages n'attendent pas de réponse épistolaire : c'est le cas de l'épître dédicatoire ou du mandement. L'auteur de la première se place sous le patronage d'un grand dont, en général, il attend en retour plus de bienfaits que de lettres ; quant à un acte administratif, émis au nom d'un souverain, il peut être suivi d'un accusé de réception et/ou d'un compte rendu de l'action engagée. Échange il y a, mais échange inégal.

La véritable relation épistolaire se fait en revanche sur un autre plan, et elle s'apparente à un dialogue *inter absentes*, lequel prend une importance d'autant plus grande que les rencontres réelles entre protagonistes sont espacées<sup>13</sup>. L'objet

<sup>12</sup> Voir Alain Boureau, « La norme épistolaire, une invention médiévale », dans *La Correspondance. Les usages de la lettre au XII<sup>e</sup> siècle*, dir. Roger Chartier, Paris, Fayard, 1991, p. 127-157.

<sup>13</sup> Alberto Ricciardi, « Le dialogue de loin. Lettres entre intellectuels à l'époque carolingienne », dans *Epistulae Antiquae V*, dir. Patrick Laurence et François Guillaumont, Louvain/Paris/Dudley, Peeters, 2008, p. 273-290.

premier de la lettre consiste alors à représenter le locuteur devant le récepteur et à abolir symboliquement la distance entre eux<sup>14</sup>. Plus fiable que la simple parole d'un intermédiaire, plus précieuse également, la missive témoigne de la volonté de créer ou de maintenir entre personnes éloignées une certaine qualité de dialogue, non exempte de clins d'œil, d'allusions et d'humour, que la lecture à haute voix de la lettre peut encore renforcer<sup>15</sup>.

12 Cette fonction phatique de la lettre médiévale est en grande partie responsable du manque d'attention dont elle a souvent fait l'objet jusqu'à une date récente. D'innombrables missives s'avèrent à peu près dépourvues de tout intérêt documentaire ou littéraire<sup>16</sup>. Pourtant, l'absence de tout contenu objectif dans une correspondance n'implique pas l'absence d'intérêt historique : la lettre reste le témoignage persistant du contact et offre un éclairage fascinant sur les pratiques auliques, sur la manière dont on s'adresse à un pair, à un supérieur ou à un inférieur, sur la pratique de l'écrit (en particulier quand la lettre présente des passages autographes) et sur celle de l'oral<sup>17</sup>. Quant à la lettre en langue vernaculaire, elle constitue un excellent reflet de la langue de cour.

Dans tous les cas, le message épistolaire ne se contente pas d'informer, et ce n'est d'ailleurs même pas toujours sa fonction première. En effet, le compte rendu oral du messenger peut renseigner aussi efficacement et plus discrètement qu'une lettre, dont on craint toujours qu'elle s'égaré et tombe sous quelque regard indiscret. Bien des missives visent plutôt à définir la tonalité de l'échange entre les interlocuteurs. Lorsque l'épître est émise par un supérieur, elle permet ainsi de manifester l'autorité : réduisant symboliquement les distances, elle rétablit une sujétion quasi directe qu'il est difficile ou dangereux de négliger<sup>18</sup>. Pour peu que la lettre présente une tonalité personnelle, elle devient en revanche l'un des vecteurs privilégiés de la *familiaritas* ou même de l'*amicitia*, cette relation de proximité qui conduit les hommes à se défendre mutuellement et

14 Voir Stéphane Gioanni, *Ennode de Pavie, Lettres, Livres I et II*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. xxxvii-xlii.

15 Voir Laurent Vissière, « Sans point sortir hors de l'ornière ». *Louis II de La Trémoille (1460-1525)*, Paris, Champion, 2008, chap. VIII.

16 Cet aspect est d'autant plus marquant lorsqu'on a affaire à un grand nom de l'histoire littéraire, comme Philippe de Commines, dont les épaves de la correspondance (81 lettres) ont récemment été republiées (*Lettres*, éd. Joël Blanchard, Genève, Droz, 2001).

17 Marc H. Smith, « Autour des lettres des La Trémoille : quelques aspects de la culture écrite de la Renaissance », dans *Défendre ses droits, construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux (XIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque de Thouars (8-10 juin 2006), dir. Philippe Contamine et Laurent Vissière, Paris, Société de l'histoire de France, 2010, p. 223-246.

18 Martin Gravel, *Distances, rencontres, communications. Réaliser l'Empire carolingien sous Charlemagne et Louis le Pieux*, Turnhout, Brepols, 2012.

à soutenir des causes communes<sup>19</sup>. En dehors de tout contenu particulier, les lettres peuvent ainsi nous apprendre beaucoup, pourvu qu'on en fasse l'analyse stylistique et sémantique.

Si la missive médiévale constitue un support de l'échange, elle peut aussi, dans certains cas, constituer l'un des termes de cet échange. La lettre, dans sa matérialité comme dans son contenu, constitue en effet une forme de don de l'émetteur au récepteur. Composée de façon élégante, elle doit être interprétée comme un cadeau, qui s'ajoute souvent à d'autres présents précieux amenés par le messager<sup>20</sup>. De même, si la lettre contient des données sensibles, son envoi représente un signe de confiance envers le destinataire. La lettre peut aussi véhiculer le texte d'un serment, d'un ordre, d'un engagement ou d'un contrat ; dans ce cas, le message n'est pas seulement informatif, mais aussi performatif. Si le pli est rarement le seul objet de l'échange, il est souvent le seul à nous être parvenu – les objets, comme les gestes et les paroles, ayant une fâcheuse tendance à se perdre sans retour.

#### FONCTIONS POLITIQUES

La dimension politique de l'épistolaire s'avère d'autant plus prégnante que les correspondances strictement privées ont mal survécu pour la période médiévale. On a eu tendance à conserver, recopier, diffuser des lettres qu'on jugeait « importantes », c'est-à-dire qui émanaient de hauts personnages ou qui concernaient des sujets politiques et diplomatiques. Certes, la délimitation du champ politique, en ce domaine comme en d'autres, reste sujet à débat et renvoie à des problématiques bien connues : peut-on parler d'État à toutes les périodes du Moyen Âge<sup>21</sup> ? Quelle est la place à accorder aux Grands, qu'ils soient laïques ou ecclésiastiques, indépendants ou soumis à l'autorité royale ? Où commence la dimension officielle des relations que les différents intervenants nouent entre eux ? Il serait assurément possible de récuser le terme de politique, au moins pour le début du Moyen Âge, et d'attendre les premières traductions d'Aristote pour y recourir. Pourtant, dès les temps mérovingiens, la notion de « bien commun »

19 Régine Le Jan, « Le lien social entre Antiquité et haut Moyen Âge : l'amitié dans les collections de lettres gauloises », dans *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühen Mittelalter*, dir. Dieter Hägermann, Berlin/New York, De Gruyter, 2004, p. 528-546.

20 Belle étude de cas dans Danuta Shanzer, « Two Clocks and a Wedding. Theodoric's Diplomatic Relation with the Burgundians », *Romanobarbarica*, 14 (1996-1997), p. 225-258. Voir aussi J. Britnell, « L'épître héroïque... », art. cit.

21 Le concept d'État, longtemps refusé pour le premier Moyen Âge, a fait l'objet d'un récent retour d'affection : *Staat im frühen Mittelalter*, dir. Stuart Airlie, Walter Pohl et Helmut Reimitz, Wien, VÖAW, 2006.



est exploitée par la rhétorique officielle<sup>22</sup> et, dès l'époque carolingienne, le terme de *Respublica* prend place au cœur des réflexions autour de la forme idéale de gouvernement<sup>23</sup>. Une chose demeure certaine : si l'on s'en tient aux dates de l'historiographie traditionnelle et que l'on estime que l'Histoire de France commence avec Clovis, le premier monument de cette Histoire est une lettre de bon gouvernement adressée par Remi de Reims à Clovis au sujet de la province de Belgique Seconde<sup>24</sup>.

14

La conception médiévale du politique s'avère, cela dit, bien plus large, puisqu'elle inclut les stratégies familiales des puissants, les constructions intellectuelles des clercs ou les règlements de conflits par des dispositifs non-étatiques. Comme l'écrit plaisamment Philippe Contamine, dans les sociétés médiévales, « tout est politique, et l'histoire politique est moins un complément qu'une sphère dont le centre serait partout et la circonférence nulle part<sup>25</sup> ». De fait, on a bien du mal à distinguer au Moyen Âge une lettre « publique » d'une lettre « privée », et l'on peut même s'interroger sur le bien-fondé d'une telle distinction. Non que les deux sphères du public et du privé soient totalement confondues dans les sociétés anciennes<sup>26</sup>. Simplement, la lettre constitue par nature un point de rencontre, un *medium* par lequel l'interlocuteur peut nouer avec son correspondant une relation qui participe à la fois du rapport hiérarchique et de la familiarité. Les lettres les plus anodines sont ainsi souvent remplies de sous-entendus, d'allusions et de projets voilés. Dans un monde où la politique est avant tout un rapport de personnes, la pratique épistolaire occupe une place essentielle. La vie de cour est rythmée par l'arrivée et le départ de courriers, et c'est par des lettres pour partie publiques et pour partie privées que les souverains et les Grands s'informent, qu'ils gouvernent, qu'ils se positionnent. Dans une même missive peuvent ainsi alterner le compte rendu d'une situation politique et des considérations familiales sans rapport avec elle. À toutes les périodes du Moyen Âge, ce sont ces correspondances ambiguës, à la fois intimes et officielles, qui permettent de retracer l'action d'un pouvoir, la construction d'un réseau, le développement d'une carrière ou le cheminement d'une négociation<sup>27</sup>.

22 Voir notamment les contributions réunies par Franck Collard, « Pouvoir d'un seul et bien commun (VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », *Revue française d'histoire des idées politiques*, t. 32 (2010).

23 Yves Sassier, « L'utilisation d'un concept romain aux temps carolingiens : la *res publica* aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles », *Médiévales*, 15 (1988), p. 17-29.

24 *Epistolae Austrasicae*, 2, éd. W. Gundlach, MGH Ep., III, Berlin, 1892, p. 113.

25 Philippe Contamine, *Histoire de la France politique*, t. 1 : *Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 2002, p. 9.

26 La nature de la distinction a fait l'objet de recherches conceptuelles précoces de la part des spacialistes de l'Antiquité ; voir notamment : Annapaola Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana*, Rome, École française de Rome, 1995 ; *Entre public et privé en Grèce ancienne : lieux, objets, pratiques*, Strasbourg, Carré des Sciences, 1999.

27 Voir par exemple : Bruno Dumézil, « Gogo et ses amis : écriture, échanges et ambitions dans un réseau aristocratique de la fin du VI<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, DCXLIII (2007), p. 553-593.



L'ambiguïté de ces lettres se trouve encore renforcée par le caractère semi-public qui préside aussi bien à leur rédaction qu'à leur lecture : c'est à un secrétaire que l'émetteur dicte sa lettre et c'est encore un secrétaire qui la lit au destinataire. Ces deux actions se font souvent en présence de familiers, d'un conseil restreint, d'une partie de la cour, et certains des assistants font recopier la lettre, s'ils la jugent intéressante, pour la diffuser à leur tour. Les épistoliers conçoivent donc de véritables stratégies de communication, qu'il convient de ne pas sous-estimer. Quelques textes font d'ailleurs l'objet d'expéditions multiples, destinées à informer différents acteurs d'une entreprise particulière ou des motivations qui la sous-tendent ; on peut alors parler de véritables campagnes de propagande épistolaire, que l'on perçoit aussi bien dans les royaumes romano-barbares que dans la France du xv<sup>e</sup> siècle. Dans d'autres cas, le message s'adresse à un cercle de récepteurs autre que le destinataire officiel de la lettre : tel est le cas des lettres adressées à des princes nouveau-nés, à des rois fous ou à des papes que l'on sait déjà morts au moment de la rédaction du message<sup>28</sup>.

Permettant d'informer, de conseiller et de commander, la lettre apparaît comme un outil efficace du pouvoir, et cela explique sans doute que la forme épistolaire ait peu à peu envahi l'ensemble du champ de la documentation politique. Dès lors, des problèmes de définition resurgissent. Ainsi, il est parfois difficile de tracer une frontière nette entre certaines missives royales et de simples actes administratifs, et ce, dès les débuts de la période médiévale. Les lettres closes ou patentes, entre autres, restent bien dans leur forme comme dans leur nom des lettres, et les chartes elles-mêmes conservent de nombreux aspects épistolaires tels que l'adresse ou la salutation, mais il ne s'agit que d'actes administratifs. Cette omniprésence de la forme épistolaire dans le champ politique s'avère évidemment du plus grand intérêt, même si les actes de gouvernement ne sont pas l'objet de notre investigation<sup>29</sup>.

## GOUVERNER PAR LES LETTRES

Si le programme de recherche « Épistolaire politique » ne constitue pour l'heure qu'un chantier à peine ouvert, nous avons choisi comme thème liminaire

<sup>28</sup> On conserve ainsi une lettre du roi Childebert II au prince porphyrogénète Théodose, fils de l'empereur byzantin Maurice, âgé de quelques mois au moment de l'envoi (*Epistolae Austrasicae*, 43) et destinée avant tout à évoquer le sort d'un jeune prince mérovingien captif à Byzance. En revanche, la célèbre lettre de Pie II au sultan Mehmet II visait un public plus occidental qu'oriental (Marie Viallon, « La lettre à Mehmet II ou le loup et l'agneau », *Cahiers d'études italiennes*, 13, 2011, p. 129-139).

<sup>29</sup> À ce sujet : Olivier Guyotjeannin, « Lettre ou titre ? Le modèle épistolaire dans les chancelleries médiévales », dans *La Lettre dans la littérature romane du Moyen Âge*, dir. Sylvie Lefèvre, Orléans, Paradigme, 2008, p. 19-26.

le plus simple et le plus pertinent, à savoir le gouvernement par les lettres. La lettre constitue en effet un vecteur essentiel de la communication politique<sup>30</sup>. C'est par elle que l'on (s')informe, que l'on ordonne, que l'on négocie, que l'on flatte ou que l'on conseille ; par elle, on célèbre le passé et on prépare l'avenir. Support de la pensée et de l'action, elle circule sans cesse entre gouvernants et administrés.

16 C'est en rapport avec cette vocation politique particulière que l'écriture épistolaire peut être étudiée. Ainsi, pour être compris de son interlocuteur, chaque acteur doit se tenir à une forme convenue. Toutefois, l'efficacité réelle d'une missive se perçoit aussi dans les variations opérées par rapport aux normes implicites de la communication ordinaire. On peut soigner son style au-delà des attentes, et l'émetteur qui veut apparaître comme une *auctoritas* s'efforce généralement de recourir à de grands modèles littéraires : l'ombre de Symmaque, de Sidoine Apollinaire et de Cassiodore pèse sur les correspondances du haut Moyen Âge, tandis que les premiers Humanistes rêvent d'imiter Cicéron ou Pline le Jeune. À l'inverse, on peut aussi manifester l'*amicitia* par un style proche de l'oral, avec l'emploi du « tu » (parfois en alternance avec le « vous » au sein d'un même lettre) et de formules affectueuses. Le degré d'intimité, réel ou feint, entre le souverain et ses sujets constitue en soi une stratégie de communication. Par elle, l'émotion et les affects peuvent facilement entrer dans le champ du politique<sup>31</sup>.

Les lettres nous renseignent sur les arcanes du pouvoir et illustrent, par exemple, surtout pour le haut Moyen Âge, le rôle politique des femmes, pourtant absentes des actes officiels. Elles mettent en valeur la composante éminemment personnelle du pouvoir au Moyen Âge et l'importance capitale du réseau d'interrelations dans lequel se placent les dirigeants, quels qu'ils soient. Un réseau qui transcende d'ailleurs largement le cercle informel de ce que les historiens allemands appellent la *Königsnähe*. Car si parler à un roi est réservé à une poignée de familiers, lui écrire reste toujours possible pour peu que l'on connaisse les règles minimales de la communication épistolaire.

S'interroger sur le gouvernement par les lettres oblige aussi à réfléchir à la matérialité même de l'épître. Celle-ci présente l'originalité d'être à la fois un texte et un objet, généralement unique, lequel doit être transmis à un destinataire lointain. On devine que la lettre issue d'une autorité, fût-elle un simple message de recommandation pour le porteur, constitue un objet familier du voyageur

30 H.-D. Heimann et I. Hlavacek, *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen...*, op. cit.

31 Andrew Gillett, « Love and Grief in Post-Imperial Diplomacy. The Letters of Brunhild », dans *Studies in Power and Emotions in the Roman World and Late Antiquity*, dir. Barbara Sidwell et Danijel Dzino, Piscataway, Gorgias Press, 2010, p. 127-165.

médiéval, qui en emporte parfois plusieurs dizaines sur lui-même<sup>32</sup>. Avant de parvenir à son destinataire, ce type de document entretient un rapport intime avec son support matériel : déchirée ou perdue, la lettre perd sa raison d'être ; volée ou saisie, elle devient dangereuse. Le rédacteur peut alors avoir intérêt à moduler son message ou à le répartir, entre les informations confiées à la seule mémoire du messenger et celles déposées sur le parchemin. La lettre politique sait ainsi se faire allusive, quand elle n'est pas cryptée, voire codée. Une fois reçue, lue, utilisée ou écartée, la lettre politique pourrait cesser d'intéresser et totalement disparaître. En pratique, la conservation de ces documents, *a priori* périssables, diffère selon leur nature. Quelques lettres choisies ont été réunies très tôt en recueils : ces collections épistolaires présentent alors des textes sélectionnés, copiés, récrits, et dotés d'une cohérence interne, plus ou moins factice. D'autres missives furent en revanche très tôt transformées en formulaires, comme en témoignent les premières collections franques dès le VI<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. À la fois modèles littéraires et avertissements politiques, elles illustrent la vie intellectuelle de leur temps. Mais un auteur de la collection peut aussi concevoir la lettre comme un instrument de pouvoir, utilisable par lui-même, par son institution ou par son réseau<sup>34</sup>.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les milliers de lettres politiques conservées dans les fonds d'archives institutionnels posent des problèmes de transmission entièrement différents. Ces missives, plus ou moins bien écrites, ne sont que l'écume de vastes correspondances, mais elles permettent d'entrer dans la vie quotidienne et la mentalité de leurs auteurs. Écrites à chaud, elles laissent voir les espérances et les doutes de ceux-ci, et c'est paradoxalement leur manque absolu de recul qui en fait le plus grand intérêt.

Que la lettre existe comme une pièce d'archives isolée ou comme un élément de collection, elle possède toujours aux yeux de son lecteur une certaine autorité. Celle-ci peut lui être conférée par la personnalité de l'émetteur, par la date de sa rédaction ou par l'importance de sa teneur. Dès lors, il peut être tentant de

32 Voir notamment Laurent Morelle, « Les "papiers" du voyageur au haut Moyen Âge : lettres de recommandation et lettres dimissoires en faveur des clercs », dans *Se déplacer du Moyen Âge à nos jours*, Calais, Les Amis du vieux Calais, 2009, p. 34-50.

33 Alice Rio, *The Formularies of Angers and Marculf. Two Merovingian Legal Handbooks*, Liverpool, Liverpool Press, 2008, p. 141-144.

34 Par exemple, la collection des *Variae* de Cassiodore semble ainsi avoir servi à soutenir les revendications de compétence administrative de l'aristocratie italienne après la Reconquête de Justinien : Shane Bjornlie, « What Have Elephants to Do with Sixth-Century Politics ? A Reappraisal of the "Official" Governmental Dossier of Cassiodorus », *Journal of Late Antiquity*, 2/1 (2009), p. 143-171. Les collections épistolaires gauloises du V<sup>e</sup> siècle peuvent de leur côté être considérées comme un moyen d'autodéfinition pour une élite menacée (Ralph Mathisen, *Roman Aristocrats in Barbarian Gaul. Strategies for Survival in an Age of Transition*, Austin, University of Texas Press, 1993).

divulguer *a posteriori* une missive pour proclamer la fidélité ou au contraire la félonie de tel individu ou de telle institution. Reprise mot à mot ou réécrite pour lui donner un vernis littéraire, elle peut aussi se faire matériau de l'historien : à l'examen, beaucoup de chroniques médiévales se révèlent nourries par des correspondances réemployées. Et lorsque la lettre pertinente n'existe pas, il demeure toujours possible de la fabriquer. Falsifier un message constitue en effet un moyen fréquent pour soutenir une position, pour attaquer un ennemi ou, plus simplement, pour désinformer un public. Il faut par conséquent scruter attentivement chaque corpus de lettres politiques : si les *deperdita* sont innombrables, il ne faut certainement pas minimiser l'importance des *spuria*. Mais ces manipulations de la source ne témoignent-elles pas, à elles seules, de l'efficacité du matériau épistolaire<sup>35</sup> ?

18

En somme, l'étude de l'épistolaire doit être réalisée dans le cadre de l'analyse d'une relation : rien n'est plus absurde que d'éditer les lettres d'un personnage, parce qu'il est célèbre, en faisant fi de celles qu'il a reçues<sup>36</sup>. Gouverner par les lettres ne se résume jamais à l'envoi d'ordres et à la réception de suppliques ou d'informations. La composition, l'échange, la conservation et la diffusion des messages constituent autant de démarches qui engagent les multiples acteurs de la vie publique et conservent le témoignage irremplaçable de leurs espoirs, de leurs doutes, de leur action.

Bruno Dumézil et Laurent Vissière

---

<sup>35</sup> Cette question fera l'objet du volume *Épistolaire politique, II : Authentiques et autographes*.

<sup>36</sup> C'est tout le problème posé notamment par l'édition des lettres royales ou princières (par exemple : Louis XI, *Lettres*, éd. Joseph Vaesen, Étienne Charavay et Bernard de Mandrot, Paris, Société de l'histoire de France, Librairie Renouard, 1883-1909, 11 vol. ; Charles VIII, *Lettres*, éd. Paul Pélicier, Paris, Picard, 1898-1905, 5 vol. ; Lorenzo de' Medici, *Lettere*, éd. Nicolai Rubinstein, Firenze, Giunti Barbèra, 1977-, 15 vol. parus).